

6° COMMISSION d'Initiative parlementaire.

(Nommée le 7 novembre 1912.)

MM.

1 ^{er} BUREAU	HENRI-MICHEL. REYMONENQ.
2 ^e BUREAU	RENAUDAT. Louis MARTIN.
3 ^e BUREAU	Guillaume POULLE. LARÈRE.
4 ^e BUREAU	AUDIIFRED. ALBERT PEYRONNET.
5 ^e BUREAU	DARBOT. FORTIER. <i>Président</i>
6 ^e BUREAU	Maxime LECOMTE. GAVINI.
7 ^e BUREAU	Lucien CORNET. PONTEILLE. <i>Secrétaire</i>
8 ^e BUREAU	BEAUPIN. SERVANT.
9 ^e BUREAU	VINCENT. PERREAU.



9

ii

Séance du 8 Mars 1912

M. Fortier est nommé Président
M. Poubelle Secrétaire

Le Président

Le Secrétaire

[Signature]

[Signature]

Séance du 13 ^{Mars} ~~Mars~~ 1913.

M. Fortier Président; M. Lecomte Secrétaire
M. Lecomte expose l'urgence de son projet de loi sur le vote
obligatoire et sur la réforme électorale en ce qui concerne les
les communes municipales, les députés et les Sénateurs.

La Commission pour les projets en considération et nomme
rapporteur M. Maxime Lecomte

Le Président

Le Secrétaire

[Signature]

[Signature]

Séance du 27 mars 1913

Le Comité se réunit et a pour objet de prendre en
considération la proposition de M. Paulin sur le
vote obligatoire -

Elle adopte le rapport communiqué - M.
Maxime Lecomte.

Le Président,

Le Secrétaire,

[Signature]

[Signature]

Séance du 24 mars 1914

La Commission et d'avis, pour des motifs
Spéciaux, de ne point prendre en considération
la proposition de loi de M. le Marquis Maximilien de
Sax sur l'élection des Conseillers Municipaux, Députés
et Sénateurs

Le Président

[Signature]

Le Secrétaire

[Signature]